

Listen to this article

Question – Matthieu 20 : 27 dit : *« Quiconque voudra être premier parmi vous, qu'il soit votre serviteur ».* Est-ce un désir approprié pour le peuple du Seigneur que de vouloir être premier, et devons-nous comprendre que les places dans le royaume des cieux seront assignées entièrement sur la base de la quantité de services que nous rendons ici ?

Réponse – Le Seigneur avait signalé à ses disciples une certaine faiblesse de leur part, le désir d'être le plus grand, désir commun à la famille humaine, indice d'un esprit ambitieux. Le contexte indique que parmi les païens, certains sont autoritaires et disposent des autres, pour se faire servir par eux à la manière des domestiques ; mais cela ne devait pas être le cas parmi les disciples de Jésus. Ceux-ci devaient être mus par un esprit différent. Parmi les disciples de Christ, il ne devrait pas y avoir d'esprit de domination, pour régner sur d'autres, mais un esprit d'amour cherchant à servir les autres, à se dépenser pour les autres, un esprit disposé à sacrifier l'intérêt personnel au service des autres.

Sur cette base, considérons plus en détail les paroles de ce texte. Il y en aura certains, parmi le peuple du Seigneur, qui seront les principaux. Ceci est nécessaire dans n'importe quelle compagnie, ou assemblée, ou association où les gens ne sont pas tous égaux en talents, où certains sont nés avec plus de talents et d'autres avec moins. Certains sont faits pour être chefs. Une égalité absolue n'est pas possible.

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

Il est aussi recommandé que certains parmi les saints de Dieu guident l'Eglise. Quelle est donc la norme quant à savoir qui doit être le principal ? Doit-il être celui qui intimide les autres ? Non, ce n'est pas cela la norme. Doit-il être quelqu'un qui aura une influence dominatrice et utilisera des mots plaisants, qui dominera simplement en raison d'un certain talent, ou en raison d'une éducation supérieure ou d'une richesse plus importante — quelque chose de cette sorte ? Non, ceci ne peut pas être la norme. Quelle sera alors la norme quant à ceux qui seront reconnus comme principaux dans l'Eglise ?

N'AYEZ AUCUNE AMBITION POUR LA GLOIRE PERSONNELLE.

Nous répondrons que nous devrions rechercher ceux qui possèdent la plus grande mesure de l'esprit de service. Celui qui sert le plus et apporte à l'assemblée la plus grande somme de bénédictions spirituelles, celui qui s'efforce de servir vraiment le plus, considérez-le comme votre principal. Tandis que les paroles de notre Seigneur s'adressaient à tous les Apôtres, et pas simplement à un individu, elles s'appliquent cependant à l'individu également. La pensée qui devrait habiter nos cœurs est que si l'un d'entre nous a l'ambition de servir, ayant pour ce faire, une certaine capacité spéciale, il n'y a pas lieu de faire comme les gens du monde. Nous devrions prendre la voie opposée à celle du monde et ne pas rechercher du tout l'honneur des hommes. Nous devrions laisser Dieu s'occuper de cela comme bon Lui semblera ; soyons simplement contents d'être au service des frères. Que le Seigneur voit que vous êtes disposés à servir de n'importe quelle façon.

Une personne sans aucune ambition ne parvient jamais à quelque chose. Il nous faut avoir de l'ambition si nous semons ou labourons ou quoi que nous fassions ; nous avons besoin d'ambition pour nous inciter à faire quoi que ce soit d'une façon satisfaisante. Et ainsi, si nous avons l'occasion de servir la vérité, nous devrions chercher à la servir de la meilleure façon possible. Autrement, nous ne serons pas compétents au service du Seigneur.

Mais nous devons écarter tout désir d'être le premier, dans la mesure où cela

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

concerne l'ambition pour la gloire personnelle. Nous devons chercher à servir le Seigneur de notre mieux. Si vous pouvez servir le Seigneur mieux que moi à quelques égards, et si je peux apprendre quelque chose de vous, tant mieux. Et si, par la suite, vous pouvez apprendre quelque chose de moi, qu'il en soit ainsi ! Il est vrai que nous devrions prendre pour modèle ce qui est spécialement louable et faire notre possible pour faire progresser la cause du Seigneur. Et ce service devrait être mû par l'amour. Aucun service non inspiré par l'amour n'est acceptable aux yeux du Seigneur.

L'HUMILITE, UNE CONDITION PRINCIPALE REQUISE.

L'Apôtre Paul indique que ceux qui aspirent à la charge d'évêque [du grec « episcopos », qui veut dire « surveillant », trad.], désirent une bonne chose. C'est un service noble. Cette charge, du temps des Apôtres, n'était pas la position officielle élevée, telle qu'elle est comprise dans les systèmes de l'église nominale d'aujourd'hui. L'évêque était alors humble, serviteur de l'Eglise sans aucun titre, s'occupant des intérêts des brebis. Chaque serviteur de l'Eglise devrait chercher à être efficace ; il devrait aimer s'occuper, dans la mesure du possible, du troupeau de Dieu. Parmi ces frères anciens, les pasteurs de l'assemblée, chacun aura différentes capacités naturelles. Chacun devrait chercher à employer ses talents, ainsi que les occasions qui se présentent à lui, au service du Seigneur, des frères et de la vérité.

Il est dommage que certains d'entre le peuple du Seigneur oublient aujourd'hui la norme que le Maître établit ici. Ils semblent penser que la charge d'ancien leur revient de droit, au lieu de reconnaître que la désignation à cette charge s'effectue par un vote de l'ecclésia, par les membres du peuple de l'Eternel, et doit exprimer la voix de l'église. Nous croyons que l'attitude de chacun devrait être celle du bon vouloir à accepter implicitement la voix de l'ecclésia, l'église. Si quelqu'un est devenu membre de l'assemblée, en acceptant de partager son sort avec les autres, il s'est de cette manière assujetti aux règles que représente la majorité dirigeante,

que ce soit une majorité d'un pour cent ou d'un plus grand pourcentage. Après avoir fait ceci, il devrait se maintenir dans cette attitude, qu'il soit choisi comme ancien ou qu'un autre soit choisi.

Très fréquemment, une assemblée fait l'erreur de choisir comme ancien un frère qui n'a pas les qualifications appropriées. Cela provoque parfois le mécontentement chez une partie de l'assemblée, ce qui mène à la séparation pour former une autre assemblée. Nous pensons que ceci n'est pas sage. Nous pensons que si l'assemblée faisait une erreur, le Seigneur peut la faire concourir pour le bien ; en cela donc, ceux qui se retirent perdent le fruit de quelques expériences qui auraient pu les enrichir.

Nous ne sommes pas toujours sûrs, cependant, que l'assemblée a fait une erreur. Comment pouvons-nous savoir que le Seigneur veut que l'on apprenne une leçon ? Si nous avons demandé la bénédiction du Seigneur sur celui qui serait choisi, nous devrions respecter ce choix. Si celui qui n'a pas été choisi est capable de présenter correctement la vérité et connaît un certain nombre d'endroits où il peut être utilisé et se rendre utile, nous pensons que ce frère devrait tirer profit des occasions qui se présentent à lui. Il n'a pas besoin de quitter l'assemblée. Cependant, il pourrait servir là où une opportunité se présente. Peut-être, pourrait-il employer son temps et ses talents dans une activité en relation avec l'extension de l'assemblée ; qu'il ne se sente pas limité dans cette démarche du fait qu'il n'a pas été élu ancien. Il pourrait un jour sortir et trouver des occasions pour servir. Ainsi, le changement des anciens pourrait signifier au frère non élu ou non réélu que le Seigneur lui indiquait un autre champ d'action, où il pourrait être utile. Les providences du Seigneur pourraient le mener à avoir une influence et une utilité plus grandes.

Nous ne devrions pas être influencés par ce que les hommes du monde diront ou penseront de nous. Ceci est peu important; et il est peu important de savoir ce que l'église pensera. Nous devrions chercher à plaire au Seigneur. Nous ne devrions pas trop nous estimer, mais plutôt préférer que d'autres aient notre estime. Nous comprenons que les places dans le Royaume des Cieux seront attribuées selon le degré de développement des fruits de l'Esprit Saint; et ceci signifie un amour qui mènera au zèle dans le service du Seigneur.

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

CHOIX DES ANCIENS ET DES DIACRES.

De nombreuses questions nous ont été posées, indiquant que certains d'entre les frères ont des difficultés à appliquer les suggestions indiquées dans le volume VI au sujet de l'élection des serviteurs dans les assemblées. Ce n'était pas notre intention d'établir là une règle invariable sur le sujet. La Bible n'en donne aucune, et personne d'autre n'a le droit d'établir une telle règle. Notre suggestion était celle, autant que possible, que l'élection devrait être unanime, et à moins que soixante-quinze pour cent de l'assemblée, ou plus, vote en faveur de l'élection d'un frère, il serait plutôt imprudent qu'il accepte la charge, le service. Nous ne voulons pas dire par ce moyen qu'une minorité de vingt-cinq ou trente pour cent devrait être encouragée à faire obstacle à l'assemblée et à gêner une élection.

À proprement parler, une majorité d'une voix dans une assemblée peut décider dans n'importe quelle situation, à moins que l'amour ne vienne susciter une considération des sentiments des autres. Si par exemple, une assemblée avait cent membres, cinquante et un d'entre eux auraient le droit de décider qui devraient être les serviteurs de l'église, et les quarante-neuf autres devraient approuver en silence, reconnaissant le fait qu'ils constituent seulement une minorité, et ils devraient s'efforcer de soutenir loyalement la volonté de la majorité. Seuls l'esprit d'amour et la prise en compte des meilleurs intérêts de tous dans l'assemblée, suggèrent une majorité supérieure à cinquante et un pour cent. L'amour devrait essayer d'obtenir un vote unanime. Mais comment cela pourrait-il être obtenu ?

Supposez que dans une assemblée de cent membres, six anciens soient considérés comme nécessaires pour servir. A, B, C, D, E, F représenteraient les candidats disponibles avec plus ou moins de capacités. A pourrait recueillir cent voix ; B, quatre-vingt-dix ; C, quatre-vingts ; D, soixante-dix ; E, soixante ; F, cinquante. Dans un vote strict, exprimé selon les règles de la préférence, deux anciens seulement seraient choisis sur la base des quatre-vingt-dix pour cent de voix nécessaires; mais notre pensée serait que tous les six membres proposés pourraient être unanimement élus, s'ils étaient en moyenne d'aussi bons éléments que les autres membres de l'assemblée et si rien, d'après ce qui est connu, ne portait atteinte à leur caractère moral.

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

C'est une erreur de penser que les normes établies par Saint Paul doivent être comprises littéralement, parce que personne ne pourrait se trouver capable de répondre entièrement à toutes les exigences mentionnées. L'apôtre a décrit ce que serait l'ancien idéal. Chaque électeur devrait avoir cet idéal à l'esprit, en pensant à la volonté du Seigneur; mais l'assemblée ne doit pas être laissée sans ancien, à moins qu'il ait de sérieux défauts.

Notre Seigneur a pareillement placé un exemple parfait devant nous quand Il a dit, *« soyez donc parfaits, comme votre Père céleste est parfait. »* (Matthieu 5 : 48). Qui est parfait de la même façon que Dieu ? *« Il n'y a point de juste ; non pas même un seul. »* (Romains 3 : 10.) Le Maître a évidemment voulu dire que nous ne devrions pas nous mesurer par un critère bas, mais par le critère parfait, pour que nous nous aidions nous-mêmes à nous élever jusqu'aux idéaux les plus grands, et pour que ces idéaux inspirent ceux qui ont été choisis pour être des anciens et des exemples du troupeau.

Rappelons-nous toujours que personne ne doit voter, excepté ceux qui professent une pleine consécration, manifestée par le symbole habituel : l'immersion dans l'eau. Ceux qui n'ont pas symbolisé leur consécration, qu'ils ne soient pas rejetés en tant que frères, mais ils devraient être considérés comme manquant de maturité, comme n'étant pas compétents, par conséquent, pour exprimer une opinion à propos de ceux qui seraient qualifiés pour servir l'église et, naturellement, ils ne se qualifieraient pas pour être des serviteurs eux-mêmes.

AU SUJET DU VŒU AU SEIGNEUR.

Il est une autre question qui s'impose, ici et là, de façon importune. C'est : devrait-on choisir en tant que serviteur de l'église quelqu'un qui n'a pas pris le vœu spécial qu'un grand nombre d'entre nous a trouvé très utile, et qui a été recommandé à tous ?

Nous ne pouvons pas faire de ce vœu simple un test de fraternité ; car, même si

nous croyions que le Seigneur l'a particulièrement mis en valeur actuellement et que, dans une certaine mesure, Il a l'intention de s'en servir comme test parmi les consacrés, néanmoins, la Bible ne nous autorise pas à en faire un test de fraternité. C'est une question de jugement plutôt que de direction divine, de la même façon qu'un candidat, même s'il fait un usage impropre de la langue dans laquelle il parle, ou s'il a de mauvaises manières, pourrait quand même et à bon droit être pris en considération, bien que ce ne soit pas mentionné dans la Bible parmi les qualifications requises pour être ancien.

Cela nous réjouirait considérablement de savoir que tous les chers anciens et diacres parmi le peuple du Seigneur de partout, voyaient les choses du même œil, en ce qui concerne le caractère raisonnable du vœu, et s'ils voyaient son harmonie avec la Parole divine, et avec notre vœu de consécration, auquel il se rattache, pour ainsi dire, comme une frange bleue, ou un ruban et une finition. On peut à peine s'abstenir de se demander quelle objection tels frère ou sœur chrétiens pourraient avoir envers ce vœu. Pour certains d'entre nous, cela semblerait impliquer de mauvaises intentions de cœur ou quelque chose de défectueux dans les facultés de raisonner. Cependant, nous ne sommes pas compétents pour juger si étroitement. Le maître a dit : « *Ne jugez pas.* »

Nous pensons que, lors de la sélection des anciens ou des diacres, une préférence pourrait bien être donnée à ceux qui ont accompli ce vœu au Seigneur et qui voient les choses du même œil, à ce sujet. Néanmoins, si les frères compétents pour mener des assemblées sont acceptables de toutes les autres manières, et s'ils ne s'opposent pas à ce vœu, ils peuvent être choisis. Ce serait particulièrement vrai de ceux qui déclarent vivre, du mieux de leurs capacités, selon toutes les conditions formulées dans le vœu, et qui refusent de le prendre uniquement en raison de la crainte que d'une façon ou d'une autre la prise de ce vœu simple pourrait les empêcher d'aider les autres. Nous ne pouvons comprendre leur façon de raisonner ni l'attitude de leur cœur, mais nous pouvons dans de telles circonstances passer sur ce que nous ne pouvons pas comprendre ni apprécier.

WT 1915 p.5793